

Compte-Rendu Réunion du Conseil de Développement 22 mars 2018

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le jeudi 22 mars 2018 à 18H00, Salle de réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN.

Présents : M. COUSIN (Président), M. GEOFFRENET, M. DAVY, M. POUPAT, M. VERGNOL, M. de COURCEL, Mme PARIS (SMPG), Mme LEONARD (SMPG).

Absents excusés : M. LAFITTE, M. SCHMITT.

Absents : Mme PITON, Mme PIGEON, Mme PERRETTE, M. LORSCH, M. GOUBET, M. COSSON.

M. COUSIN ouvre la séance et remercie les participants de leur présence et excuse les absents.

- **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**

M. COUSIN indique que le 23 janvier dernier à Gien se sont déroulés les « ateliers 360° » pour l'élaboration du SRADDET.

Il précise que le SRADDET est un document de planification issu de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Ce document doit entrer en vigueur en 2020.



Figure 1 : temporalité pour l'élaboration du SRADDET de la Région Centre-Val de Loire

M. COUSIN ajoute que les Conseil de Développement peuvent apporter leur contribution à l'élaboration de ce document. Il propose aux membres de travailler sur deux thèmes identifiés lors des ateliers : la mobilité et l'offre de formation.

Il complète ces propos en indiquant que les réflexions sur ces deux thèmes sont entièrement ouvertes le plus important étant de produire un document avec des propositions à soumettre.

- **Mobilité**

M. COUSIN introduit le débat en demandant aux membres présents ce qui est le plus important en termes de mobilité sur le territoire.

M. GEOFFRENET explique que la mobilité est un enjeu fort dans les communes rurales, notamment pour les personnes vivant dans logements sociaux car il s'agit de personnes qui ont peu de moyen et donc souvent pas de véhicule. Le fait d'être dans une commune rurale et de ne pas pouvoir se déplacer va accentuer l'isolement.

M. DAVY ajoute que la mobilité a une place importante dans l'attractivité du territoire Giennois, notamment pour l'accueil de jeunes salariés. Il précise qu'il est difficile pour un jeune sans voiture de trouver un logement et de faire des activités même en milieu urbain. Proposer aux étudiants et aux jeunes salariés une sorte de « cité étudiante » à Gien permettrait de remédier à l'isolement.

M. COUSIN insiste, également, sur le fait qu'il y a un problème pour accéder à la gare de Gien et inversement pour aller de la gare au centre-ville. Une requalification de ce quartier semble nécessaire (augmentation des services autour et dans la gare et mise en place de navettes ou passage des navettes Giennoises par la gare en accord avec les horaires de train). De plus, on peut constater que le parking est plein le matin et pour prendre le train de fin de matinée pour Paris il est difficile de trouver une place. Il convient donc de prévoir son extension.

M. GEOFFRENET est d'accord et complète les propos de M. COUSIN en disant qu'il faut travailler sur le développement du covoiturage (création d'aire de covoiturage, facile d'accès, sur tout le territoire du Pays du Giennois) et qu'il serait intéressant d'avoir une flotte de véhicules électriques pour les communes rurales.

M. DAVY trouve l'idée intéressante mais compliquée à mettre en place, il indique, également, que l'autopartage se développe de plus en plus.

M. VERGNOL pense qu'il faut promouvoir les sites internet qui trouvent des alternatives à la voiture personnelle. De son point de vue, les parkings de covoiturage sont inutiles à Gien car rares et mal situés. Si les élus le souhaitent, le Conseil de Développement pourrait mener une étude sur le sujet des parkings de covoiturage.

M. POUPAT estime que le parking de covoiturage de Trousse Barrière n'est pas sécurisé.

M. COUSIN se demande si les petites communes ont connaissance des besoins en termes de mobilité sur leur territoire. Si les élus le souhaitent, le Conseil de Développement pourrait mener une étude sur ce sujet.

M. VERGNOL indique qu'il existe un bus à destinations régulières sur la commune de Tauves, dans le Département du Puy-de-Dôme, qui va chercher les personnes chez elles. Ce bus est à l'initiative du Département, ensuite les communautés de communes peuvent ou non le mettre en place sur leur territoire.

M. de COURCEL estime que la mobilité est un enjeu important pour le territoire du Pays du Giennois, en particulier pour les adolescents. Par exemple, pour des jeunes de Bonny-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire ou Briare non aucun moyen de rallier Gien à leur disposition particulièrement les mercredis après-midi et le weekend.

M. COUSIN conclue cette partie sur la mobilité en insistant sur le fait qu'il convient de réaliser un **inventaire de ce qui existe sur le territoire du Pays du Giennois en matière de mobilité** et qu'il faut, également, **recenser les initiatives qui existent sur les autres territoires.**

- **Offre de formation**

M. de COURCEL trouve qu'il s'agit d'un sujet complexe mais indispensable pour attirer les jeunes sur le territoire.

M. DAVY indique qu'il est nécessaire que le territoire propose des formations de qualité.

M. COUSIN explique que les deux premières années d'existence du BST Maintenance Industriel du lycée Marguerite Audoux ont très bien fonctionné, mais la création d'un BTS par apprentissage sur Orléans a eu un impact négatif sur la formation proposée à Gien (les étudiants n'ont pas donné suite à leur sélection sur Gien au profit d'Orléans). Il ajoute que les étudiants ont aussi des difficultés à trouver un hébergement de qualité et une vie ludique à Gien (Ne faudrait-il pas prévoir des sessions d'accueil lors des rentrées de septembre).

M. GEOFFRENET complète en disant que la création d'hébergement à la Saulaie serait pertinente.

M. de COURCEL pense que pour les jeunes il faut un hébergement de qualité et connecté (fibre optique, voitures électriques...).

M. GEOFFRENET précise qu'il faut aussi permettre aux jeunes de se divertir. Il indique qu'il faut se donner les moyens d'intéresser les jeunes. Le groupement Loire et canaux du Pays Giennois rassemblant le pays compte 2320 adhérents dont 659 de moins de 18 ans.

M. de COURCEL et M. VERGNOL sont du même avis ils ajoutent qu'il faut aussi s'intéresser aux plus jeunes et notamment à la petite enfance.

Les membres présents s'accordent à dire qu'un **recensement de l'offre de formation du territoire du Pays du Giennois** doit être réalisé. Ils estiment aussi, dans un deuxième temps, qu'un travail devra être effectué sur la petite enfance et savoir si ces offres de formations sont adaptées aux besoins des employeurs du Pays du Giennois (M. de COURCEL indique que le MEPAG est en train d'actualiser l'étude menée dans ce domaine il y a quelques années).

- **Point divers**

Pour faciliter l'accueil des jeunes couples actifs, il serait intéressant de travailler sur la petite enfance et notamment sur le nombre de places en crèches et leurs horaires d'ouverture.

- **Point sur l'Association La Loire Ensemble**

M. COUSIN donne la parole à M. GEOFFRENET afin qu'il réalise un point sur l'état d'avancement de l'association La Loire Ensemble.

M. GEOFFRENET indique qu'une réunion de Bureau de l'association a eu lieu le 15 mars 2018. Lors de cette réunion le logo de l'association a été validé. Il remercie M. DAVY pour le travail qu'il a réalisé pour la création du logo. De plus, les démarches relatives à la création de l'association sont en cours, il manque simplement le numéro de SIRET. Il ajoute, également, que des contacts ont été pris avec le PETR Nevers Sud Nivernais et qu'une rencontre devra être programmée avec l'Union de Bassin Loire Bretagne (antenne à Orléans) et la Fédération Régionale de Pêche.

M. COUSIN précise que l'objectif sera d'organiser la manifestation en 2020, l'année 2018 sera consacrée à la promotion de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 19h35.

La prochaine réunion est fixée au **31 mai 2018**, à 18h00 au Syndicat Mixte du Pays du Giennois.

**M. Gérard COUSIN,
Président du Conseil de Développement
du Pays du Giennois**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Cousin', written over a horizontal line.